Document generated on 05/09/2025 7:50 a.m.

Documentation et bibliothèques

Impact des restrictions budgétaires sur les bibliothèques et centres de documentation du Québec

Michelle Ouellette, Maryse Dumas, Micheline Gaudette and Silvana Vendrame

Volume 28, Number 4, October–December 1982

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1053654ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1053654ar

See table of contents

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)
2291-8949 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Ouellette, M., Dumas, M., Gaudette, M. & Vendrame, S. (1982). Impact des restrictions budgétaires sur les bibliothèques et centres de documentation du Québec. *Documentation et bibliothèques*, *28*(4), 163–166. https://doi.org/10.7202/1053654ar

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1982

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

chronique

Impact des restrictions budgétaires sur les bibliothèques et centres de documentation du Québec

Le 18 juin 1982, le *Comité ad hoc sur les fermetures de services documentaires* remettait au Bureau de l'ASTED un rapport sur l'impact des restrictions budgétaires au sein des bibliothèques et centres de documentation. En voici les principaux éléments.

Méthode de travail

Les résultats du rapport ont été obtenus par le biais d'une enquête couvrant l'ensemble du territoire québécois et s'adressant à tous les types de bibliothèques et de centres de documentation. On procéda à partir d'un échantillonnage sélectif de six cents bibliothèques et centres de documentation par le truchement d'une lettre accompagnée d'un questionnaire.

Analyse des résultats

Le taux de réponses a été très élevé, soit 38,8% (233 sur 600). L'analyse des résultats s'est faite à partir de ces données. Sur les 233 réponses, il est à noter que 55,8% proviennent de la région de Montréal, 16,7% de celle de Québec, alors que le reste (27,5%) est réparti dans les sept autres régions de la province. Cette très forte concentration de réponses en provenance des deux grandes régions urbaines de la province (72,5%) reflète bien la répartition de la population sur le territoire.

La plus grande participation est celle du secteur *Education:* 34,3% des réponses représentent les milieux scolaire, collégial et universitaire, ainsi que les commissions scolaires. Vient ensuite le secteur *Santé* Centre hospitalier (CH), Centre des services sociaux (CSS), Département de santé communautaire (DSC), etc. avec un taux de 21,9%, puis le secteur *Municipal* (comprenant autant les bibliothèques publiques que les bibliothèques centrales de prêt BCP), qui regroupe 20,2% des réponses.

Restrictions budgétaires

Pour la prochaine année fiscale, 28,7% des bibliothèques subiront une baisse de leur budget alors que 27,5% conserveront un budget identique à l'année précédente, ce qui équivaut à une diminution compte tenu du taux d'inflation: 56,2% se ressentiront donc de l'effet des compressions. Seulement 32,6% des bibliothèques verront leur budget augmenter (11,2% des bibliothèques n'ont pas répondu à cette question).

Sur les 169 bibliothèques qui ont précisé le pourcentage de l'augmentation ou de la diminution de leur budget, 11,9% bénéficieront d'une hausse de plus de 11%, alors que 13,3% n'augmenteront que de 1 à 10%. En revanche, 9,5% des bibliothèques verront leur budget réduit de 1 à 10%, et encore 9,5% subiront une perte de plus de 11%.

Effectifs des bibliothèques

1900 employés sont répartis entre les 219 bibliothèques ayant répondu à la question concernant les effectifs. 41,7% des bibliothèques ont à leur service de un à trois employés; 25,8% entre quatre et huit; 13,7% entre 9 et 19, 12,4% ont plus de vingt employés (ce qui peut en certains cas signifier aussi plus de 100!).

45,3% des postes inventoriés sont subalternes (secrétaires, commis, agents de bureau). Les bibliotechniciens occupent 25,5% des postes, alors que 16,2% le sont par des bibliothécaires. Enfin, 8,1% des postes sont occupés par des employés de formation diverse (techniciens en audiovisuel, techniciens en administration, etc.).

Il est intéressant de constater que 77,5% des bibliothèques ont à leur emploi des bibliotechniciens, et que sur ce pourcentage 42,6% en ont plus de

deux. Par comparaison, 44,2% des bibliothèques emploient des bibliothécaires, et seulement 24,5% plus de deux.

Comme l'illustre le tableau I, la catégorie comprenant le plus d'employés à temps partiel est celle des commis, dans 27,1% des bibliothèques. Seulement 13,8% des bibliothèques emploient des bibliotechniciens à temps partiel, tandis que 10,2% embauchent des bibliothécaires à temps partiel.

TABLEAU I

Temps plein	Catégorie	Temps partiel
460	Commis	290
90	Secrétaires	24
439	Bibliotechniciens	47
286	Bibliothécaires	24
105	Autres	50

Fermeture de bibliothèques

209 bibliothèques sur 231 ne prévoient pas de fermeture, alors que douze devront fermer, et que le sort de dix autres demeure encore inconnu (voir le tableau II). Il serait très intéressant de connaître les raisons justifiant la fermeture de quelque 10% des bibliothèques, compte tenu de l'énorme investissement nécessité par l'implantation d'un service documentaire.

Des douze fermetures officielles, six seront définitives et six temporaires. Par temporaire, il faut entendre une possibilité de réouverture mais dans un avenir indéterminé.

Aucune fermeture n'est prévue dans les bibliothèques des secteurs scolaire, collégial et universitaire. Par contre, il y aura fermeture de deux bibliothèques municipales, d'une bibliothèque gouvernementale, de deux bibliothèques spécialisées privées, de trois bibliothèques du secteur de la santé et de trois bibliothèques de commissions scolaires. De plus, une dizaine d'autres pourraient connaître un sort identique.

TABLEAU II

Fermeture par type de bibliothèques

Type de bibliothèques	Réponses	Fermeture	En discussion
Municipale	41	2	2
Centrale de prêt	5	1	0
Gouvernementale	27	1	2
Privée	27	2	1
Santé	50	3	3
Scolaire	29	0	0
Collégiale	30	0	0
Universitaire	14	0	0
Commission scolaire	7	3	1
Autre	1	0	1
	231	**12**	**10**

Coupures de postes

Même si 90% des bibliothèques prévoient survivre, il y en aura cependant 38% qui subiront des coupures de postes, et 8,3% qui pourraient éventuellement en connaître, pour un total potentiel de 46,3% (voir tableau III).

TABLEAU III

Nombre de postes coupés	Nombre de bibliothèques touchées	%
1	61	65,6
2	12	12,9
3	7	7,6
4-5	9	9,7
6-8	3	3,2
12-15	1	1,0
	93	**100.**

Coupures de postes selon le type de bibliothèques

En interprétant les pourcentages du tableau IV, on s'aperçoit que 19 bibliothèques du secteur scolaire devront couper globalement les postes de 22 employés; 18 bibliothèques collégiales devront en couper de 36 à 38; 17 bibliothèques du secteur de la santé perdront de 23 à 24 employés; neuf bibliothèques publiques verront partir de 23 à 27 employés; deux BCP en perdront de treize à seize; dix employés perdront leur emploi dans huit bibliothèques spécialisées privées; de 24 à 29 employés seront mis à pied dans neuf bibliothèques gouvernementales; dans cinq bibliothèques universitaires, de huit à neuf personnes perdront leur poste et dans cinq commissions scolaires de neuf à dix employés n'auront plus d'emploi.

TABLEAU IV

Type de bibliothèques	Oui (%)	Non (%)	En discussion (%)
Municipale	22,0	68,3	9,7
BCP	40,0	60,0	0,0
Gouvernementale	25,9	50,3	14,8
Privée	30,8	61,5	7,7
Santé	34,7	65,3	0,0
Scolaire	55,2	34,5	10,3
Collégiale	60,0	30,0	10,0
Universitaire	28,6	35,7	35,7
Commission scolaire	71,4	28,6	0,0

Postes abolis par catégorie d'employés

Du tableau V on peut tirer les conclusions suivantes: il y a 172 personnes qui ont subi ou qui subiront des mises à pied. Elles représentent 9% du personnel inventorié, appartenant pour 4,2% au personnel subalterne, et pour 4,8% au personnel diplômé (bibliotechniciens, bibliothécaires, autres). On sait par ailleurs que 0,8% des postes ont été abolis après le départ volontaire des employés concernés, ce qui équivaut à dire que le personnel correspondant à l'autre 8,2% a été remercié à cause des coupures.

TABLEAU V

Catégorie	Temps plein	Temps partiel	Auxiliaires	Total
commis/secrétaires	49	22	9	80
bibliotechniciens	27	6	2	35
bibliothécaires	28	7	1	36
autres	13	6	2	21
	114	**41**	**14**	**172**

En analysant chacune de ces catégories, on remarque que 7,2% des bibliotechniciens subissent des mises à pied, que 9,2% des employés subalternes (secrétaires/commis) sont touchés, que 12,9% des employés ayant reçu une formation diverse sont remerciés et que 11,6% des bibliothécaires vont perdre leur poste.

Postes abolis par région

36,1% des bibliothèques de la région de Montréal (soit 47 bibliothèques) perdront un total de 87 à 97 employés. 46.1% des bibliothèques de la région de Québec (18 sur 39) perdront de 30 à 32 employés. Même si, de prime abord, les autres régions de la province semblent moins affectées, elles n'en subissent pas moins un très fort pourcentage de coupures de postes, ainsi que l'illustre le tableau VI.

TABLEAU VI

Région	Bibliothèques touchées	%	Employés mis à pied
Abitibi	4 / 7	41,6	7
Bas-St-Laurent	5 / 9	55,5	7
Côte Nord	2 / 4	50,0	7-8
Estrie	6/10	60,0	6
Mauricie	5 / 18	27,7	9-10
Outaouais	2 / 7	28,5	12-15
Saguenay	4 / 9	77,7	8
Montréal	47 / 130	36,1	87-97
Québec	18 / 39	46,1	30-32

Fermeture des bibliothèques et coupures selon le nombre d'années d'existence

Le tableau VII démontre que la majorité des bibliothèques subissant des coupures de postes existent depuis dix à quinze ans (42,5%); 20,6% existent depuis 16 à 24 ans, 17,2% depuis plus de 25 ans, et seulement 19,5% depuis moins de neuf ans. Le plus faible pourcentage de mises à pied est obtenu par les bibliothèques ayant moins de six ans d'existence (8%). Est-ce pur hasard, ou cela reflète-t-il la fermeté d'administrateurs qui viennent de faire un investissement? Ou encore, cela signifie-t-il une meilleure planification du personnel, ou une prise de conscience de la nécessité de maintenir un service documentaire adéquat? Cela pourrait tout aussi bien étayer le fait que personne ne peut couper des postes là où il y en a déjà trop peu!

TABLEAU VII

Années	Bibliothèques touchées (%)	Fermeture	Coupures (%)
1-9	30,5	1	27,5
10-15	31,4	4	42,5
16-18		1	
19-21	27,0	1	20,6
22-24		1	
25 +	22,3	3	17,2
(réponse incomplète)		1	

Les douze bibliothèques qui fermeront leurs portes mettront de 69 à 82 employés à pied, soit de 3,6% à 4,3% du nombre total d'employés répertoriés et de 40,1% à 47,6% du nombre total d'employés mis à pied.

Personnel mis à pied

Le tableau VIII fait ressortir le fait que les employés mis à pied sont majoritairement des femmes. On peut même supposer que la majorité des 73 bibliothèques n'ayant pas répondu à cette question, emploie un personnel surtout féminin, les femmes représentant la plus grande proportion des membres de nos professions.

TABLEAU VIII

Catégorie	Hommes	Femmes	Sans réponse
Bibliothécaires	9	17	10
Bibliotechniciens	1	17	17
Personnel subalterne	2	37	41
Autres	8	10	3

34,2% des bibliotechniciens mis à pied ont entre vingt et trente ans, alors que 11,2% sont âgés de

trente à quarante ans. Il y a plus de 48,5% des bibliotechniciens pour lesquels le groupe d'âge n'a pas été précisé.

19,4% des bibliothécaires mis à pied se retrouvent dans la catégorie des trente à quarante ans. On retrouve une proportion à peine inférieure dans chacun des autres groupes d'âge. Le taux des bibliothèques ayant ignoré cette question a atteint 36,3%.

Conclusions

Aussi intéressants soient-ils, les résultats de l'enquête doivent toutefois être lus comme une série d'indications, fiables mais non absolues, sur la situation du monde de la documentation au Québec.

Parmi les facteurs venant pondérer les résultats, citons d'abord la quantité des réponses. Il n'existe aucun recensement complet du nombre de bibliothèques et de centres documentaires québécois. Au moment de l'envoi du questionnaire, un échantillonnage sélectif de six cents bibliothèques semblait très valable. Toutefois, la proportion réelle de ces bibliothèques par rapport au nombre total des institutions est sans doute beaucoup moins élevée que celle indiquée par le taux de réponses.

De plus, il ne faut pas oublier que les bibliothèques et centres de documentation déjà fermés n'ont bien évidemment pas été rejoints par l'enquête. Leur nombre, le sort de leur personnel et de leurs collections demeurent les grandes inconnues de la situation actuelle. Soulignons aussi le très grand nombre d'institutions sollicitées qui n'ont pas répondu à l'appel. Leur situation est-elle pour autant différente? Si oui, dans quel sens et dans quelles proportions?

Malgré tout, les indications recueillies sont précieuses, puisqu'uniques, et fiables. Il suffit de reconnaître à travers les chiffres et les pourcentages la vision de faits bien réels pour être impressionné par la cohérence de l'ensemble.

Situation de l'emploi

En ce qui concerne l'avenir du personnel oeuvrant dans le domaine de la documentation, les commentaires à faire abondent. D'abord, avec un taux canadien de chômage de 10% et un taux québécois encore supérieur, on peut se demander si 9% de mises à pied ne correspond pas à une certaine norme... anormale et indésirable, mais inévitable.

En soustrayant du 9% initial un 0,8% correspondant aux postes abolis ou laissés vacants à la suite de départs volontaires, puis en l'amputant d'un autre 4,2% (personnel subalterne), il reste à peine 4% du personnel affecté pour les deux groupes spécialisés que sont les techniciens en documentation et les bibliothécaires. Malheureusement, il faut bien se rappeler qu'il s'agit de coupures de postes. A ces pourcentages, il faut donc ajouter tous les diplômés qui n'occupent pas encore un emploi régulier et tous ceux à la recherche d'un poste, quel qu'il soit.

Quant au personnel en poste, rappelons que 46,3% des réponses révèle qu'il a été ou pourra être touché par des coupures de postes. Une conclusion s'impose donc: la charge de travail va augmenter. En corollaire, ajoutons que la qualité du travail sera peut-être elle aussi atteinte dans bon nombre de cas, puisque l'équipe locale variait entre une et huit personnes pour 67,5% des bibliothèques. Toutes proportions gardées, le bibliotechnicien semble plus susceptible d'être affecté par ce phénomène que le bibliothécaire. D'abord, parce que les bibliotechniciens sont plus nombreux dans les bibliothèques que les bibliothécaires. Ensuite, parce qu'il se verra plus souvent confier des tâches de commis, c'est-à-dire du groupe le plus lourdement frappé par les coupures. Enfin, parce qu'il devra parfois accomplir des tâches autrement réservées aux bibliothécaires. Du côté des bibliothécaires, les changements peuvent mener à un certain retour vers des tâches identifiées comme appartenant au bibliotechnicien, surtout si ce dernier doit suppléer un commis.

Budgets

Enfin, comment passer sous silence «le nerf de la guerre», c'est-à-dire le budget? Les compressions budgétaires ont des effets sérieux sur des points importants, bien que souvent peu apparents: postes à temps complet convertis en postes à temps partiel; personnes absentes pour une période prolongée et non remplacées; diminution des achats de volumes et du nombre d'abonnements aux périodiques; réduction du personnel; heures d'ouverture écourtées dans certains cas.

A long terme, voilà autant de risques qui s'accumulent dans la balance du jugement porté par la clientèle sur la qualité du service. Toute la question de la rentabilité, avec ses exigences, refait surface.

Michelle Ouellette
Bibliothèque municipale de Montréal

Maryse Dumas
Centre de documentation
Ordre des infirmière et infirmiers du Québec
Montréal

Micheline Gaudette
Bibliothèque
Centre des services sociaux du
Montréal métropolitain

Silvana Vendrame
Bibliothèque
Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail
Ministère du Travail, de la main d'oeuvre et de la sécurité du revenu
Montréal

Membres du Comité ad hoc de l'ASTED sur les fermetures de services documentaires